

Une aide fort prisée

La Mutualité des PME a inauguré son deuxième bâtiment relais à Kehlen

KEHLEN
CATHERINE KURZAWA

La Zone Industrielle de Kehlen compte un nouvel occupant: la Mutualité des PME a inauguré hier son «Handwierkerhaff». Il s'agit d'un vaste hall de 4.000 m² subdivisé en six ateliers dotés chacun d'une partie administrative. Toutes ces cellules sont louées à des sociétés pour des baux de neuf ans, avec trois années renouvelables.

De la sorte, la coopérative entend jouer son rôle d'incubateur d'entreprises mais à un stade un peu plus avancé. Par exemple, quatre des six ateliers sont occupés par la société ELCO, qui entend se délocaliser de Gasperich.

Quant aux deux autres unités, elle sont occupées par l'écurie automobile Racetrax Luxembourg et par le SICA. Le Syndicat intercommunal pour l'hygiène publique du canton de Capellen loue un hall pour y stocker quelques matériaux en vue de travaux de réaménagement de son site, voisin du «Handwierkerhaff».

Un accent différent

Ce bâtiment relais est le deuxième du genre, après celui ouvert en 2009 dans la zone d'activité régionale «Le Triangle Vert», à Ellange-Gare (Mondorf). Là-bas, dix ateliers d'une taille plus petite ont été mis en location à des start-ups pour une durée de trois à six ans.

A Kehlen, la Mutualité des PME cible donc des firmes plus matures mais qui, dans tous les cas, sont confrontées aux mêmes problèmes que les plus petites structures: le coût élevé du foncier.

«Trouver un local pour une entreprise est aujourd'hui un problème sérieux», a pointé du doigt la secrétaire d'Etat à l'Economie, Francine Cloesener.

Quant au bourgmestre, Aloyse Paulus, il n'a pas manqué de souligner que «les PME sont très importantes pour notre économie et dans la zone industrielle de



Chaque cellule dispose d'un atelier et d'une partie administrative

Photos: Alain Rischard

Kehlen». Patrick Dahm, le directeur adjoint de la Mutualité des PME, explique quant à lui que «l'idée est de proposer un immeuble multifonctions pour les PME». Il semble que la demande soit très forte, puisque les six unités de Kehlen sont louées depuis juin dernier. «Mon-

dorf tourne à plein régime, les premières entreprises installées viennent de sortir, un roulement se met en place», explique le responsable. De quoi éveiller le projet d'un troisième bâtiment relais? «On ne l'exclut pas», conclut-il. ●



La secrétaire d'Etat Francine Cloesener a été accueillie par les dirigeants de la Mutualité et le bourgmestre de la commune de Kehlen, Aloyse Paulus (à d.)

A PROPOS DE LA MUTUALITÉ DES PME

Une coopération active

Anciennement appelée Mutualité d'aide aux artisans, la Mutualité des PME a été créée en 1949 par la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans. Aujourd'hui, cette société privée autofinancée assure des cautionnements de crédits d'investissements et des émissions de garanties en faveur des PME pour assurer leur développement et appuyer leurs activités.

www.mpme.lu